

## La restauration

Les repas sont préparés par la cuisine centrale d'Annecy et servis par le personnel de l'établissement. Les trois repas sont pris dans la salle de restaurant à chaque étage de l'établissement. Les menus des repas, variés et équilibrés, sont affichés pour la semaine de façon visible.

### À NOTER

- Les proches, peuvent, sur réservation, 72 h à l'avance, partager le repas de midi avec le résident.
- Des repas à thème ou festifs sont organisés régulièrement dans une ambiance accueillante.

## L'animation

La vie dans l'établissement est rythmée par des activités variées, proposées en semaine (sauf week-end et jours fériés) par un animateur, des intervenants extérieurs ou des bénévoles :

- activités artistiques et créatives
- ateliers thérapeutiques
- animations autour de la musique
  - animations extérieures (sorties, promenades)
- Ateliers mémoire
- etc.

**LE+**

La Résidence Heureuse propose aussi un espace Snoezelen (espace sécurisé et apaisant, éclairé d'une lumière tamisée et bercé d'une musique douce, où sont stimulés en douceur les cinq sens et la balnéothérapie.

## Des services collectifs facultatifs

En plus de la restauration, les résidents peuvent bénéficier de services collectifs facultatifs. Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents dans lequel un coiffeur professionnel intervient une fois par semaine. En dehors des créneaux occupés, les coiffeurs personnels peuvent, sur rendez-vous, utiliser le salon de coiffure.

# Bienvenue à l'EHPAD LA RÉSIDENCE HEUREUSE

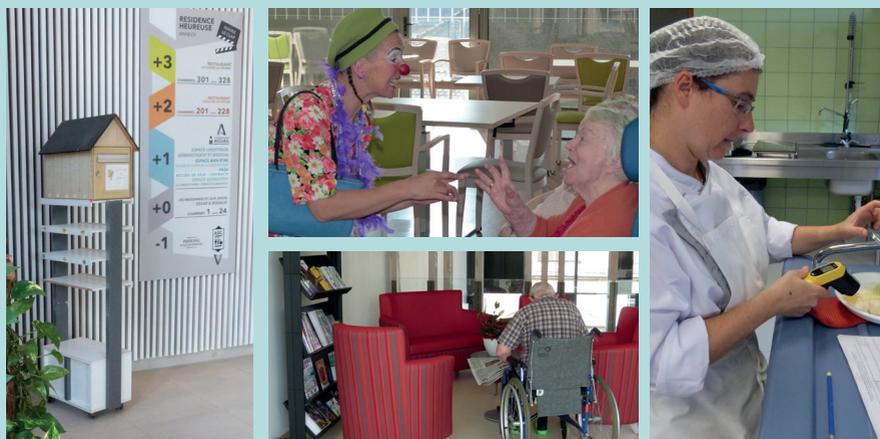
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

4 rue Geneviève  
De Gaulle Anthonioz  
74000 Annecy  
Tél. : 04 50 08 52 00  
ehpad.residenceheureuse  
@grandannecy.fr

Accès en bus :  
ligne 4 (arrêt Plaine Novel)

Autrefois appelés maisons de retraite, les Ehpad sont des lieux de vie où les personnes âgées en perte d'autonomie, tant sur le plan physique que psychique, peuvent bénéficier de soins médicaux.

Situé derrière l'ancien groupe scolaire des Fins, l'Ehpad La Résidence Heureuse est un bâtiment neuf (ouverture en novembre 2016), ouvert sur l'extérieur avec vue panoramique sur les montagnes environnantes (le Veyrier, le Parmelan, la Tournette) à tous les étages.



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'Ehpad La Résidence Heureuse s'adresse aux personnes dépendantes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'Annecy (commune déléguée), d'Annecy-le-Vieux (commune déléguée), d'Argonay, de Chavanod, de Cran-Gevrier (commune déléguée), d'Epagny Metz-Tessy, de Meythet (commune déléguée) de Montagny-Les-Lanches, de Poisy, de Pringy (commune déléguée) de Quintal et de Seynod (commune déléguée).

### Le dossier d'inscription

est à compléter en ligne sur le site [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr), « Espace particuliers ». Informations au 04 50 63 48 00 ou [ciasadmissions@grandannecy.fr](mailto:ciasadmissions@grandannecy.fr)

## LES +

- La résidence dispose de chambres communicantes pour l'accueil de couples.
- Les situations de rapprochement familial et conjugal sont prises en considération
- Les petits animaux de compagnie peuvent être admis dans l'établissement, sous certaines conditions et à l'appréciation de la Direction

## VOTRE HÉBERGEMENT

L'établissement dispose de 80 places dont 2 unités de 12 places réservées à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Chaque chambre dispose :

- d'une salle de bain privative
- d'un aménagement confortable et médicalisé adapté à la dépendance avec des sonnettes
- d'une ligne téléphonique
- d'une prise TV
- et d'un accès wifi. Si le résident le souhaite, il peut personnaliser sa chambre avec des décorations personnelles.

## CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs sont proposés par le conseil d'administration du CIAS et validés par les organismes de tutelle (Conseil départemental et Agence régionale de santé). Le coût global d'hébergement varie chaque année. Se renseigner auprès de l'établissement. L'établissement est habilité à l'aide sociale.

## NOS PRESTATIONS

### Les soins

Un personnel compétent et pluridisciplinaire assure quotidiennement les soins. Il se compose d'un médecin coordonnateur, d'une psychologue, d'une équipe d'infirmières de jour et d'aides-soignantes de jour comme de nuit. Le résident est donc accompagné et aidé dans tous les actes essentiels de la vie quotidienne (lever, toilette, habillage, déshabillage, repas, déplacements dans la structure, distribution de médicaments, coucher).

### À NOTER

- L'entretien des chambres est à la charge de l'Ehpad.
- Les heures de visites sont libres mais doivent respecter l'intimité, les soins et le rythme de vie des résidents.
- Les sorties des résidents doivent être signalées aux infirmières ou à l'assistante de direction

### À NOTER

Le résident conserve le libre choix de ses intervenants médicaux (médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure, etc.)